
Procès-verbal de la séance du Bureau du 5 décembre 2011

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<i>Appel nominal</i>	(p. 6)
<i>Adoption</i> de la procédure d'urgence pour le projet de décision n° B-2011-2851	(p. 6)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 10 octobre 2011	(p. 6)
N° B-2011-2776 <i>Bron - Acquisition des lots n° 179 et 363 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terraillon située 11, rue Guynemer et appartenant aux époux Guzel -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2777 <i>Bron - Acquisition des lots n° 70 et n° 254 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terraillon située 5, rue Guynemer et appartenant à M. Saad Sadoune -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2778 <i>Bron - Acquisition des lots n° 372 et 522 du bâtiment B de la copropriété Terraillon située 20, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Sok -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2779 <i>Bron - Acquisition du lot n° 22 du bâtiment B de la copropriété Terraillon située rue Guynemer et appartenant aux époux Opinel -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2780 <i>Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située 77, chemin de Grange Blanche et appartenant à M. Maxime Aubignat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2781 <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Jean-Claude Martin et appartenant à la copropriété Le Parc Jean Monnet -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2782 <i>Dardilly - Acquisition d'une parcelle de terrain située 20 E, chemin du Pelosset et appartenant aux époux Vugier -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2783 <i>Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, avenue Jean Jaurès et appartenant au Syndicat des copropriétaires du 11, avenue Jean Jaurès -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2784 <i>Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située entre le chemin des Lisières et l'impasse de la Grande Charrière et appartenant à Mme Michèle Clerc -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2785 <i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 428 situé au 6, rue du Lac dans la copropriété du M+M et appartenant à la SCI BP, filiale de la Poste Immo dans le cadre du projet Part-Dieu -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2786 <i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 204 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102 bis, rue Maurice Flandin et appartenant à madame Paulette Ballat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2787 <i>Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 66, route de Genas et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) -</i>	(p. 7)

N° B-2011-2788	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 304 dépendant de l'immeuble en copropriété située 104, rue Maurice Flandin et appartenant à Mme Renée Gouleret -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2789	<i>Lyon 3° - Acquisition d'un immeuble situé 2, rue de la Ruche et appartenant aux consorts Jouveau -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2790	<i>Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 33, rue du Béguin et appartenant à la SCI Le Floor Béguin ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2791	<i>Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle rue Audibert Lavirotte et 245, avenue Berthelot et appartenant à Alliade Habitat ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2792	<i>Meyzieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Pommier et appartenant aux consorts Turrel -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2793	<i>Montanay - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 94, rue des Frères Voisin et appartenant à M. et Mme Pierre Weber -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2794	<i>Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1304, rue Capitaine Julien et appartenant à M. Philip Murphy et Mme Sylvie Mevel -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2795	<i>Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées boulevard Sampaix et appartenant à EM2C Promotion -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2796	<i>Saint Fons - Acquisition de 3 lots de copropriété appartenant aux époux Pereira Magalhaès dans l'immeuble situé 1, rue de la République -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2797	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Carres et appartenant à la Commune -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2798	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de l'Agriculture et appartenant aux consorts Verdi -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2799	<i>Sainte Foy lès Lyon - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 51 et 53, rue Commandant Charcot et avenue Maréchal Foch appartenant à la SCI Charcot-Foch ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2800	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située 2-4-6, montée de Verdun et appartenant à la société Habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes (HMF) -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2801	<i>Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Ferratières et appartenant à l'Association syndicale libre Le Clos Josette Joly -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2802	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 48-50, rue d'Alsace, angle rue Anatole France et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2803	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, rue Charrin et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 2, rue Charrin -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2804	<i>Villeurbanne - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées 30-32, rue Colin et appartenant à la société dénommée SNC Villeurbanne la Clé des pins et dont la gérante est la société Cogédim Grand Lyon -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2805	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 7 et 20 dans une copropriété située au 24, rue Léon Chomel et appartenant aux consorts Di Rollo -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2806	<i>Bron - Cession aux époux Sok, des lots n° 215 et 202 du bâtiment B de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2807	<i>Bron - Cession à M. Saad Sadoune, des lots n° 925 et 989 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 21, rue Jules Védrine -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2808	<i>Bron - Cession aux époux Guzel, des lots n° 1 200, 1 110 et 1 390 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 13, rue Jules Védrine -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2809	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, de parcelles et de lots de la copropriété Les Alpes, le tout situé boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaurès et rue Maréchal Leclerc -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2810	<i>Vaulx en Velin - Revente à la Commune, de l'immeuble situé 6, place Gilbert Boissier -</i>	(p. 8)

N° B-2011-2811	<i>Vaulx en Velin - Carré de Soie - Cession à la SAS Cardinal Investissement, d'une parcelle de terrain à bâtir, située au 1, rue Maurice Moissonnier -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2812	<i>Vénissieux - Cession à la SCI Foncière RU 1/2009, d'un terrain situé avenue Marcel Cachin -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2813	<i>Vénissieux - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de 16 lots du tènement immobilier dénommé Centre commercial Vénissy situé 19, avenue Jean Cagne -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2814	<i>Villeurbanne - Cession à la société dénommée SNC Villeurbanne la Clé des pins et dont la gérante est la société Cogedim Grand Lyon, de 2 parcelles communautaires situées 28, rue Colin -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2815	<i>Lyon 7° - Déclassement et cession, à titre gratuit, d'une partie du domaine public communautaire située rue Père Chevrier, à l'angle de la rue Domer - Acquisition, à titre gratuit, d'une emprise de terrain située rue Père Chevrier, à l'angle de la rue Saint Lazare -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2816	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement et cession de 11 parties du domaine public communautaire situées dans le périmètre ZAC, rue Anatole France, avenue Jean Jaurès, rue Drot, rue Bolleau, boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier et rue Kléber -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2817	<i>Vénissieux - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Romain Rolland, à l'angle de la rue Paul Langevin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 emprises de terrain situées rue Paul Langevin et rue Gaspard Picard -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2818	<i>Corbas - Echange avec la société STEF-TFE de divers terrains situés rue Marcel Mérieux -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2819	<i>Lyon 3° - Villeurbanne - Echange sans soulte, d'une parcelle de terrain située 24, boulevard Pinel et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon contre 2 parcelles de terrain situées avenue Roger Salengro et appartenant à la société Solycogym -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2820	<i>Lyon 3° - Ecully - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2821	<i>Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère - Décision modificative à la décision n° B-2011-2316 du 16 mai 2011 - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de construire -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2822	<i>Saint Fons - Station d'épuration - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'alimentation de gaz au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF) sous 2 parcelles de terrain communautaire situées chemin Faure - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2823	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement Alpha-VAC - Avenant à la convention d'application financière avec la société Flamel Technologies -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2824	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat - Ligne de financement pluriannuelle de 2011-2014 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2825	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2826	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2827	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat - Ligne de financement pluriannuelle de 2011-2014 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2828	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2829	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2830	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'OPAC 38 auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2831	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM 3 F immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)

N° B-2011-2832	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2833	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2834	<i>Entretien et réparation de véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer des marchés de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2835	<i>Maintenance de la solution Galimède de suivi et de géolocalisation des véhicules de la direction de la propreté et prestations associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2836	<i>Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure pour les aménagements cyclables du plan modes doux de l'agglomération lyonnaise - Approbation du lancement de la procédure de 3 marchés -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2837	<i>Centrale de mobilité - Approbation de contrats de recherche et développement avec CityWay pour un navigateur multimodal et avec IBM pour l'expérimentation de prédiction de trafic à 1 heure -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2838	<i>Appui à la conduite de démarches de participation citoyenne - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2839	<i>Illustration des projets d'aménagement sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2840	<i>Décines Charpieu - Nord du site du Montout - Restructuration des réseaux d'assainissement eaux usées-eaux pluviales - Lot n° 1 : création de réseaux d'eaux pluviales Herriot-Jaurès - Lot n° 2 : création de réseaux d'eaux pluviales (Sully) et renforcement des réseaux d'eaux usées - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2841	<i>Décines Charpieu - Travaux de déplacement des bassins de rétention et d'infiltration - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2842	<i>Feyzin - Rue du docteur Jean Long - Travaux de construction d'une canalisation d'eau potable - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Cholton/MDTP -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2843	<i>Lyon 4° - Lyon 1er - Poursuite de l'aménagement du boulevard de la Croix-Rousse - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2844	<i>Neuville sur Saône - Travaux de réhabilitation du collecteur T180, avenue Carnot et route de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2845	<i>Lyon 8° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 145, rue Montagny -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2846	<i>Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Jean-Michel Perrier -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2847	<i>Lyon 9° - Rénovation de l'îlot des Tanneurs - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Lucullus - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 12, grande rue de Vaise -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2848	<i>La Tour de Salvagny - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Contal - Demande de prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du 11 janvier 2007 -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2849	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Acquisitions de terrains à détacher des parcelles BH 14 et BH 11 pour une surface totale de 41 595 mètres carrés et de terrains à détacher de la parcelle BI 8 pour une surface de 22 749 mètres carrés appartenant à la société Meyzieu Distribution -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2850	<i>Maintenance, fourniture de pièces de rechange et évolution du système numérique de contrôle commande PCS7 de l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)

N° B-2011-2851

Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre la Poste et la Communauté urbaine de Lyon -

(p. 14)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 5 décembre 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le mardi 29 novembre 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, David G., Sangalli.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Barral), Mme Guillemot (pouvoir à M. Blein), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Calvel, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.).

Absents non excusés : MM. Barge, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption de la procédure d'urgence

pour le projet de décision n° B-2011-2851

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, vous avez reçu le dossier n° B-2011-2851 concernant le projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre La Poste et la Communauté urbaine de Lyon.

Avant toute discussion, comme ce dossier vous a été adressé en dehors du délai de cinq jours francs, je me dois de vous demander votre accord pour l'examiner en urgence, conformément aux articles L 2121-12 du code général des collectivités territoriales et 43 de notre Règlement intérieur.

Si personne n'a d'observation à présenter, je mets donc l'urgence aux voix.

(L'examen en urgence est accepté à l'unanimité).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 10 octobre 2011

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 10 octobre 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2011-2776 - Bron - Acquisition des lots n° 179 et 363 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terraillon située 11, rue Guynemer et appartenant aux époux Guzel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2777 - Bron - Acquisition des lots n° 70 et n° 254 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terraillon située 5, rue Guynemer et appartenant à M. Saad Sadoune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2778 - Bron - Acquisition des lots n° 372 et 522 du bâtiment B de la copropriété Terraillon située 20, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Sok - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2779 - Bron - Acquisition du lot n° 22 du bâtiment B de la copropriété Terraillon située rue Guynemer et appartenant aux époux Opinel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2780 - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située 77, chemin de Grange Blanche et appartenant à M. Maxime Aubignat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2781 - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Jean-Claude Martin et appartenant à la copropriété Le Parc Jean Monnet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2782 - Dardilly - Acquisition d'une parcelle de terrain située 20 E, chemin du Pelosset et appartenant aux époux Vugier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2783 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, avenue Jean Jaurès et appartenant au Syndicat des copropriétaires du 11, avenue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2784 - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située entre le chemin des Lisières et l'impasse de la Grande Charrière et appartenant à Mme Michèle Clerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2785 - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 428 situé au 6, rue du Lac dans la copropriété du M+M et appartenant à la SCI BP, filiale de la Poste Immo dans le cadre du projet Part-Dieu - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2786 - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 204 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102 bis, rue Maurice Flandin et appartenant à madame Paulette Ballat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2787 - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 66, route de Genas et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2788 - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 304 dépendant de l'immeuble en copropriété située 104, rue Maurice Flandin et appartenant à Mme Renée Gouleret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2789 - Lyon 3° - Acquisition d'un immeuble situé 2, rue de la Ruche et appartenant aux conjoints Jouveau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2790 - Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 33, rue du Béguin et appartenant à la SCI Le Floor Béguin ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2791 - Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle rue Audibert Lavirotte et 245, avenue Berthelot et appartenant à Alliad Habitat ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2792 - Meyzieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Pommier et appartenant aux conjoints Turrel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2793 - Montanay - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 94, rue des Frères Voisin et appartenant à M. et Mme Pierre Weber - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2794 - Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1304, rue Capitaine Julien et appartenant à M. Philip Murphy et Mme Sylvie Mevel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2795 - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées boulevard Sampaix et appartenant à EM2C Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2796 - Saint Fons - Acquisition de 3 lots de copropriété appartenant aux époux Pereira Magalhaes dans l'immeuble situé 1, rue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2797 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Carres et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2798 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de l'Agriculture et appartenant aux

conjoints Verdi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2799 - Sainte Foy lès Lyon - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 51 et 53, rue Commandant Charcot et avenue Maréchal Foch appartenant à la SCI Charcot-Foch ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2800 - Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située 2-4-6, montée de Verdun et appartenant à la société Habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes (HMF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2801 - Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Ferratières et appartenant à l'Association syndicale libre Le Clos Josette Joly - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2802 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 48-50, rue d'Alsace, angle rue Anatole France et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2803 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, rue Charrin et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 2, rue Charrin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2804 - Villeurbanne - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées 30-32, rue Colin et appartenant à la société dénommée SNC Villeurbanne la Clé des pins et dont la gérante est la société Cogédim Grand Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2805 - Villeurbanne - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 7 et 20 dans une copropriété située au 24, rue Léon Chomel et appartenant aux conjoints Di Rollo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2806 - Bron - Cession aux époux Sok, des lots n° 215 et 202 du bâtiment B de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2807 - Bron - Cession à M. Saad Sadoune, des lots n° 925 et 989 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 21, rue Jules Védrine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2808 - Bron - Cession aux époux Guzel, des lots n° 1 200, 1 110 et 1 390 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 13, rue Jules Védrine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2809 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, de parcelles et de lots de la copropriété Les Alpes, le tout situé boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaurès et rue Maréchal Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2810 - Vaulx en Velin - Revente à la Commune, de l'immeuble situé 6, place Gilbert Boissier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2811 - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Cession à la SAS Cardinal Investissement, d'une parcelle de terrain à bâtir, située au 1, rue Maurice Moissonnier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2812 - Vénissieux - Cession à la SCI Foncière RU 1/2009, d'un terrain situé avenue Marcel Cachin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2813 - Vénissieux - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de 16 lots du tènement immobilier dénommé Centre commercial Vénissy situé 19, avenue Jean Cagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2814 - Villeurbanne - Cession à la société dénommée SNC Villeurbanne la Clé des pins et dont la gérante est la société Cogedim Grand Lyon, de 2 parcelles communautaires situées 28, rue Colin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2818 - Corbas - Echange avec la société STEF-TFE de divers terrains situés rue Marcel Mérieux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2819 - Lyon 3° - Villeurbanne - Echange sans soulte, d'une parcelle de terrain située 24, boulevard Pinel et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon contre 2 parcelles de terrain situées avenue Roger Salengro et appartenant à la société Solycogym - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2821 - Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère - Décision modificative à la décision n° B-2011-2316 du 16 mai 2011 - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2822 - Saint Fons - Station d'épuration - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'alimentation de gaz au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF) sous 2 parcelles de terrain communautaire situées chemin Faure - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2845 - Lyon 8° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé

145, rue Montagny - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2847 - Lyon 9° - Rénovation de l'îlot des Tanneurs - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Lucullus - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 12, grande rue de Vaise - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2849 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Acquisitions de terrains à détacher des parcelles BH 14 et BH 11 pour une surface totale de 41 595 mètres carrés et de terrains à détacher de la parcelle BI 8 pour une surface de 22 749 mètres carrés appartenant à la société Meyzieu Distribution - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2776 à B-2011-2814, B-2011-2818 et B-2011-2819, B-2011-2821 et B-2011-2822, B-2011-2845, B-2011-2847 et B-2011-2849. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Tout d'abord, divers dossiers d'acquisitions.

Les dossiers B-2011-2776, B-2011-2777, B-2011-2778 et B-2011-2779 concernent l'ORU de Bron et l'acquisition de 3 logements, d'un garage et de 3 caves, les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 271 000 €.

Le dossier n° B-2011-2780 à Corbas concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située 77, chemin de Grange Blanche et appartenant à monsieur Maxime Aubignat pour un montant de 450 €.

Le dossier n° B-2011-2781 à Craonne concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Jean-Claude Martin et appartenant à la copropriété Le Parc Jean Monnet.

Le dossier n° B-2011-2782 à Dardilly concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située 20 E, chemin du Pelosset et appartenant aux époux Vugier pour un montant de 4 650 €.

Le dossier n° B-2011-2783 à Décines Charpieu concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, avenue Jean Jaurès et appartenant au Syndicat des copropriétaires du 11, avenue Jean Jaurès.

Le dossier n° B-2011-2784 à Genay concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située entre le chemin des Lisières et l'impasse de la Grande Charrière et appartenant à Mme Michèle Clerc pour un montant de 131 840 €.

Le dossier n° B-2011-2785 à Lyon 3° concerne l'acquisition du lot n° 428 situé au 6, rue du Lac dans la copropriété du M+M et appartenant à la SCI BP, filiale de la Poste Immo dans le cadre du projet Part-Dieu.

Le dossier n° B-2011-2786 à Lyon 3° concerne l'acquisition du lot n° 204 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102 bis, rue Maurice Flandin et appartenant à madame Paulette Ballat.

Le dossier n° B-2011-2787 à Lyon 3° concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 66, route de Genas et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC).

Le dossier n° B-2011-2788 à Lyon 3° concerne l'acquisition du lot n° 304 dépendant de l'immeuble en copropriété située 104, rue Maurice Flandin et appartenant à Mme Renée Gouleret.

Le dossier n° B-2011-2789 à Lyon 3° concerne l'acquisition d'un immeuble situé 2, rue de la Rucho et appartenant aux conjoints Jouveau.

Le dossier n° B-2011-2790 à Lyon 7° concerne l'acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées 33, rue du Béguin et appartenant à la SCI Le Floor Béguin ou toute autre société qui lui sera substituée.

Le dossier n° B-2011-2791 à Lyon 8° concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle rue Audibert Lavirotte et 245, avenue Berthelot et appartenant à Alliade Habitat ou toute autre société qui lui sera substituée.

Le dossier n° B-2011-2792 à Meyzieu concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Pommier et appartenant aux conjoints Turrel.

Le dossier n° B-2011-2793 à Montanay concerne l'acquisition de 2 parcelles de terrain situées 94, rue des Frères Voisin et appartenant à M. et Mme Pierre Weber.

Le dossier n° B-2011-2794 à Rillieux la Pape concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située 1304, rue Capitaine Julien et appartenant à M. Philip Murphy et Mme Sylvie Mevel.

Le dossier n° B-2011-2795 à Saint Fons concerne l'acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées boulevard Sampaix et appartenant à EM2C Promotion.

Le dossier n° B-2011-2796 à Saint Fons concerne l'acquisition de 3 lots de copropriété appartenant aux époux Pereira Magalhaes dans l'immeuble situé 1, rue de la République.

Le dossier n° B-2011-2797 à Saint Priest concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Carres et appartenant à la Commune.

Le dossier n° B-2011-2798 à Saint Priest concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située rue de l'Agriculture et appartenant aux conjoints Verdi.

Le dossier n° B-2011-2799 à Sainte Foy lès Lyon concerne l'acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 51 et 53, rue Commandant Charcot et avenue Maréchal Foch appartenant à la SCI Charcot-Foch ou toute autre société qui lui sera substituée.

Le dossier n° B-2011-2800 à Tassin la Demi Lune concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située 2-4-6, montée de Verdun et appartenant à la société Habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes (HMF).

Le dossier n° B-2011-2801 à Vernaison concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Ferratières et appartenant à l'Association syndicale libre Le Clos Josette Joly.

Le dossier n° B-2011-2802 à Villeurbanne concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située 48-50, rue d'Alsace, angle

rue Anatole France et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

Le dossier n° B-2011-2803 à Villeurbanne concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain située 2, rue Charrin et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 2, rue Charrin.

Le dossier n° B-2011-2804 à Villeurbanne concerne l'acquisition de 4 parcelles de terrain situées 30-32, rue Colin et appartenant à la société dénommée SNC Villeurbanne la Clé des pins et dont la gérante est la société Cogédim Grand Lyon.

Le dossier n° B-2011-2805 à Villeurbanne, dans le cadre de l'aménagement du projet urbain centre-ville, concerne l'acquisition d'un logement plus une cave ainsi que les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 100 000 €.

Le dossier n° B-2011-2849 à Décines Charpieu concerne l'aménagement du site du Montout, accès Nord. L'acquisition porte sur 64 344 mètres carrés de terrains pour un montant de 4 603 804,66 € TTC. Ces terrains permettront les aménagements de l'avenue Jean Jaurès, les réalisations des mails piétons ainsi que les voies publiques est ou ouest. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur qui a été déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Au terme d'un deuxième compromis, etc." il convient de lire :

"soit un montant de 909 960 € HT auquel s'ajoutera le montant de la TVA. Le montant global est de 1 088 312,16 € TTC."

au lieu de :

"soit un total de 909 960 €"

Dans le paragraphe b) du 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

"pour un montant de 909 960 € HT, soit 1 088 312,16 € TTC,"

au lieu de :

"pour un montant de 909 960 €".

Dans le 5° du **DECIDE**, il convient de lire :

"pour un montant de 1 088 312,16 € TTC"

au lieu de :

"pour un montant de 909 960 €".

Ensuite, divers dossiers de cessions. Le dossier n° B-2011-2806 à Bron, dans le cadre du relogement au niveau de l'ORU de Bron, concerne la cession aux époux Sok d'un logement et d'une cave ainsi que les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 65 000 €.

Toujours à Bron, dans le cadre de l'ORU, le dossier n° B-2011-2807 concerne la cession à M. Saad Sadoune d'un logement et d'une cave ainsi que les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 70 000 €.

Le dossier n° B-2011-2808, dans le cadre du relogement au niveau de l'ORU de Bron, concerne la cession d'un logement, d'une cave et d'un parking, les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 50 000 €.

Le dossier n° B-2011-2813 à Vénissieux, dans le cadre de la restructuration du centre commercial Vénissy, concerne la cession à la SERL de 16 lots de copropriétés comprenant des locaux de commerces, de bureaux et de garages pour un montant global estimé à 5 930 800,29 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2810 concerne la revente à la Commune de Vaulx en Velin, suite à une préemption, d'un logement et d'un parking pour réaliser un logement social au prix de 80 000 €.

Le dossier n° B-2011-2814 à Villeurbanne concerne la cession à la société SNC Villeurbanne la Clé des pins, dans le cadre d'un remembrement pour un programme immobilier en parallèle d'un emplacement réservé n° 58 pour des aménagements de voiries, d'une petite parcelle de 79 mètres carrés pour un montant de 118 000 €.

Le dossier n° B-2011-2811 à Vaulx en Velin, dans le cadre de réalisation d'un programme immobilier au Carré de Soie, concerne la cession à la SAS Cardinal Investissement d'un terrain de 2 440 mètres carrés pour un montant de 2 020 140 €.

Le dossier n° B-2011-2812 à Vénissieux, dans le cadre du GPV, concerne la cession d'un complément de terrains d'une surface de 123 mètres carrés à la SCI Foncière RU 1/2009. Cette cession se fera à l'euro symbolique et permettra la réalisation du programme envisagé.

Le dossier n° B-2011-2818 à Corbas concerne la cession d'un délaissé de voirie avec un échange d'une autre parcelle de 75 mètres carrés à la société STEF-TFE qui lui permettra d'agrandir son site d'exploitation. Cette cession se fera avec une soule de 99 807,50 €.

Le dossier n° B-2011-2809 sur la ZAC du Triangle à Saint Priest concerne la cession de compléments de copropriétés des bâtiments A et B à l'OPH du Rhône. Cette cession se fera pour un montant de 3 940 360,55 €.

Le dossier n° B-2011-2819 à Villeurbanne, dans le cadre d'un remembrement et d'un aménagement de voirie, concerne un échange de terrain avec la société Solycogym. La société Solycogym céderait un terrain de 228 mètres carrés, la Communauté urbaine de Lyon céderait un terrain de 215 mètres carrés concernant l'emplacement réservé n° 58. Cet échange se ferait sans soule.

Le dossier n° B-2011-2822 à Saint Fons, dans le cadre de l'aménagement de la station d'épuration, concerne l'instauration d'une servitude de passage permettant l'alimentation en gaz au profit de GRDF.

Le dossier n° B-2011-2821 à Pierre Bénite concerne la mise à disposition de l'OPH Grand Lyon Habitat d'un terrain pour la réalisation de 2 logements et de 2 garages, suite à une préemption. Il y a une décision modificative concernant l'indexation du loyer. Le loyer sera indexé sur le coût de la construction à partir de la 41^e année. Il s'agit d'autoriser le dépôt d'un permis de construire.

Le dossier n° B-2011-2847 à Lyon 9^e, dans le cadre de l'îlot des Tanneurs, concerne la libération d'éviction d'un bail commercial pour un montant de 210 000 € au profit de la SARL Lucullus.

Le dossier n° B-2011-2845 à Lyon 8^e concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique de 55 ans auprès de Alliade Habitat, d'un immeuble permettant la réalisation de 17 logements PLUS et 6 logements PLAI. Cette mise à disposition

se fera suivant un droit d'entrée de 600 000 € plus 40 € de loyer pour les 40 premières années ainsi qu'un loyer de 5 000 € par an les 15 dernières années, inférieur à ce qu'a demandé France domaine et qui se trouve justifié par l'importance du coût des travaux et la durée du prêt qu'il engendre pour la réalisation de ce programme.

Voilà mesdames et messieurs, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2791 et MM. Bouju (pouvoir M. Buna), Brachet, Da Passano (pouvoir M. Barral) et Daclin (pouvoir Mme Dognin-Sauze) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2813 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2011-2815 - Lyon 7^e - Déclassement et cession, à titre gratuit, d'une partie du domaine public communautaire située rue Père Chevrier, à l'angle de la rue Domer - Acquisition, à titre gratuit, d'une emprise de terrain située rue Père Chevrier, à l'angle de la rue Saint Lazare - Direction de la voirie -

N° B-2011-2816 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement et cession de 11 parties du domaine public communautaire situées dans le périmètre ZAC, rue Anatole France, avenue Jean Jaurès, rue Drot, rue Bolleau, boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier et rue Kléber - Direction de la voirie -

N° B-2011-2817 - Vénissieux - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Romain Rolland, à l'angle de la rue Paul Langevin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 emprises de terrain situées rue Paul Langevin et rue Gaspard Picard - Direction de la voirie -

N° B-2011-2843 - Lyon 4^e - Lyon 1^{er} - Poursuite de l'aménagement du boulevard de la Croix-Rousse - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2815 à B-2011-2817 et B-2011-2843. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mesdames et messieurs, je vais vous présenter 3 dossiers concernant des déclassements et cessions à titre gratuit et un dossier sur l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre.

Le dossier n° B-2011-2815 à Lyon 7^e. Je rappelle que, dans ce cadre d'une future opération de démolition et reconstruction d'un immeuble situé rues Saint Lazare et Père Chevrier, la société Emmanuel Maurin a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir une cession d'un tènement de 60 mètres carrés environ. Parallèlement, à cette cession, il conviendra de déplacer ce tènement. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce déplacement. L'enquête technique a montré la présence de réseaux qui seront donc à la charge de la société Emmanuel Maurin. Ce déclassement ne remet pas en cause la desserte et la circulation, elle est donc dispensée d'enquête publique. Dans le même temps, la société Emmanuel Maurin souhaitait céder à la Communauté urbaine, dans le cadre de la même opération, un tènement de 57 mètres carrés.

Au terme du compromis, le présent échange est consenti de part et d'autre sans soulte.

Le dossier n° B-2011-2816 à Saint Priest concerne la ZAC du Triangle. Je rappelle que, par délibération n° 2006-3791 du 12 décembre 2006, le Conseil de communauté avait approuvé la création de cette ZAC et avait engagé la procédure de consultation des aménageurs. Au terme de cette procédure, le choix de l'office public de l'habitat avait été approuvé par délibération n° 2009-0639 du Conseil du 9 mars 2009. Le périmètre du projet couvre environ 18 hectares et s'inscrit dans un triangle délimité par l'avenue Jean Jaurès, les rues Aristide Briand, Edouard Herriot et Victor Hugo. L'OPH du Rhône a donc sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession de 11 parties de domaine public communautaire situées aux emplacements énumérés dans les tableaux que vous avez. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser au profit de l'OPH du Rhône les 11 emprises susmentionnées pour une surface totale de 2 230 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a montré la présence des réseaux. Le dévoiement sera entièrement à la charge de l'OPH du Rhône. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, par suite d'un arrêté préfectoral, s'est déroulée du 26 novembre au 28 décembre 2007. Cette enquête vaut enquête publique de déclassement. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Au terme du projet d'acte, l'OPH du Rhône a accepté d'acquérir ces biens au prix de 122 650 €, libres de toute occupation.

Le dossier n° B-2011-2817 à Vénissieux concerne, dans le cadre de la future opération de construction de logements mixtes sur l'îlot Romain Rolland, la sollicitation de la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'un tènement de 73 mètres carrés. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette emprise au profit de la Commune. L'ensemble des services communautaires consulté a émis un avis favorable. L'enquête technique a montré la présence de 2 réseaux à proximité qui seront à la charge de la Commune de Vénissieux. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y aura donc pas d'enquête publique, et dans le même temps, la Commune a souhaité céder à la Communauté urbaine, dans le cadre de cette même opération, 2 emprises à détacher de parcelles lui appartenant. Ces 2 emprises sont nécessaires à l'élargissement de la rue Gaspard Picard, d'une part, et à la régularisation foncière d'une partie de la rue Paul Langevin, d'autre part. Au terme du compromis, le présent échange est consenti sans soulte.

Le dossier n° B-2011-2843 à Lyon 4° et Lyon 1^{er} concerne l'attribution et l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours. Ce marché portant sur la poursuite de l'aménagement du Boulevard de la Croix-Rousse est attribué au groupement Arcadis/Gautier Conquet pour un montant de 354 100 € HT, soit 423 503,60 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2011-2820 - Lyon 3° - Ecully - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2834 - Entretien et réparation de véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer des marchés de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2820 et B-2011-2834. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Oui, monsieur le Président, 2 dossiers.

Le dossier n° B-2011-2820 à Lyon 3°, Ecully et Vaulx en Velin vise à autoriser monsieur le Président à déposer plusieurs demandes de permis de démolir portant sur :

- des bâtiments situés 102, 102 bis, 104 et 108-110, rue Maurice Flandin à Lyon 3°, dans le cadre de l'opération Vilette/Paul Bert en lien avec le Sytral,

- un bâtiment situé 52, chemin Jean-Marie Vianney à Ecully,

- un bâtiment situé 91, avenue du 8 mai 1945 à la Grappinière.

Le dossier n° B-2011-2834 concerne un marché à bons de commande pour l'entretien des parcs de véhicules de la Communauté urbaine. Le lot n° 1 concerne la maintenance des véhicules du type berline et fourgonnette attribué à l'entreprise Porteret et Gobillot. Le lot n° 2 concerne la maintenance des véhicules de type fourgon attribué à cette même entreprise. Le lot n° 3 concerne la maintenance des équipements GPL sur les véhicules du type berline et fourgonnette attribué à l'entreprise Cargaz, les dépenses étant inscrites au budget principal et à ses annexes.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2011-2823 - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement Alpha-VAC - Avenant à la convention d'application financière avec la société Flamel Technologies - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

N° B-2011-2850 - Maintenance, fourniture de pièces de rechange et évolution du système numérique de contrôle commande PCS7 de l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2011-2823 et B-2011-2850. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Oui, monsieur le Président, 2 dossiers.

Le dossier n° B-2011-2823 concerne l'autorisation de signer un avenant à une convention dans le cadre d'un projet recherche et développement qui a pris du retard. Il s'agit de repousser cette convention au 30 juin 2012 dans le cadre de Lyonbiopôle.

Et je rapporte le dossier n° B-2011-2850 au nom de monsieur Philip, extrêmement favorable et enthousiaste à l'idée qu'on puisse signer un marché de maintenance, de fourniture de pièces de rechange et d'évolution de ce système numérique de contrôle commande PCS7 de l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2011-2824 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat - Ligne de financement pluriannuelle de 2011-2014 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2825 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2826 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2827 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat - Ligne de financement pluriannuelle de 2011-2014 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2828 - Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2829 - Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2830 - Garantie d'emprunt accordée à l'OPAC 38 auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2831 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM 3 F immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2832 - Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2833 - Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2824 à B-2011-2833. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président, j'espère que vous aurez le même enthousiasme car il y a 10 dossiers de garanties d'emprunts. Cela risque d'être un petit peu plus long.

Le dossier n° B-2011-2824 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH Villeurbanne Est Habitat. En effet, la ligne de financement pluriannuelle mise en place sur la période de

2003-2008 avait été prolongée par voie d'avenant jusqu'en 2010. Il est donc proposé de poursuivre le partenariat entre la Caisse des dépôts et consignations et l'OPH Villeurbanne Est Habitat par le renouvellement d'une ligne pluriannuelle pour un montant total de 47 450 830 €. La durée de cette ligne est de 36 mois. Elle débute le 26 juillet 2011, date de passage en comité d'engagement de la Caisse des dépôts et consignations, et prendra fin le 25 juillet 2014. La nouvelle ligne introduit des contraintes supplémentaires pour le bailleur. Pour l'essentiel, il s'agit de l'identification des produits financiers par année sans fongibilité et de l'instauration d'une commission de non-utilisation due par les organismes au profit de la Caisse des dépôts et consignations. Dans le cadre de ce dispositif, l'OPH Villeurbanne Est Habitat sollicite la garantie du Grand Lyon à 100 %.

Le dossier n° B-2011-2827 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'OPH Grand Lyon Habitat. C'est un peu la même structure. Il est proposé de poursuivre le partenariat Caisse des dépôts et consignations-OPH Grand Lyon Habitat par le renouvellement d'une ligne pluriannuelle pour un montant total de 233 133 184 €. La durée de cette ligne est de 36 mois. Elle débute le 15 novembre 2011, date du comité d'engagement de la Caisse des dépôts et consignations, et prendra fin le 14 novembre 2014. La nouvelle ligne introduit les mêmes contraintes que pour l'OPH Villeurbanne Est Habitat, à savoir non-fongibilité des produits financiers par année et instauration d'une commission de non-utilisation à la charge du bailleur. Dans le cadre de ce dispositif, l'OPH Grand Lyon Habitat sollicite également la garantie de la Communauté urbaine à 100 %.

Le dossier n° B-2011-2825 concerne des garanties d'emprunt accordées à la société HLM Sollar. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 11 logements en acquisition en Vefa, soit 9 PLUS et 2 PLAI. Le montant total garanti est de 978 284 €.

Le dossier n° B-2011-2826 concerne des garanties d'emprunts accordées à la société HLM Alliade Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 153 logements en réhabilitation et 2 prêts complémentaires pour 74 logements en PLUS cédé. Le montant total garanti est de 1 855 024 €.

Le dossier n° B-2011-2828 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SEM SERL. Le prêteur est la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. L'emprunt concerne la ZAC Castellane. La quotité de la garantie est de 80 %, le montant total garanti est de 3 200 000 €. Les conditions financières du prêt sont une durée d'amortissement de 6 ans, un amortissement in fine, un taux révisable Euribor 3 M + marge fixe de 1,92 %.

Le dossier n° B-2011-2829 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat. Le prêteur est la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 8 logements PLS en acquisition en Vefa et le montant total garanti est de 255 000 €.

Le dossier n° B-2011-2830 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'OPAC 38. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 86 logements PAM en réhabilitation. Le montant total garanti est de 707 376 €.

Le dossier n° B-2011-2831 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA HLM 3 F immobilière Rhône-Alpes. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 45 logements

en construction, soit 39 PLUS et 6 PLAI et 15 logements en acquisition en Vefa, soit 12 PLUS et 3 PLAI. Le montant total garanti est 5 797 762 €

Le dossier n° B-2011-2832 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône habitat. Le prêteur est le Crédit foncier de France. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 8 logements PLS en acquisition en Vefa. Le montant total garanti est de 467 500 €

Le dossier n° B-2011-2833 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL. Le prêteur est la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. L'emprunt concerne la ZAC Les Bruyères. La quotité de la garantie est de 80 %. Le montant total garanti est de 5 600 000 €. Les conditions financières du prêt sont une durée d'amortissement de 6 ans, un amortissement en fine, un taux révisable Euribor 3 M + marge fixe de 1,92 %.

J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2826 et MM. Bouju (pouvoir M. Buna), Brachet, Da Passano (pouvoir M. Barral) et Daclin (pouvoir Mme Dognin-Sauze) n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2828 et B-2011-2833 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2011-2835 - Maintenance de la solution Galimède de suivi et de géolocalisation des véhicules de la direction de la propreté et prestations associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2846 - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Jean-Michel Perrier - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2835 et B-2011-2846. Madame Frih, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Merci, monsieur le Président.

Le dossier n° B-2011-2835 concerne l'autorisation à signer le marché à bons de commande ayant pour objet la maintenance de la solution Galimède de suivi et de géolocalisation des véhicules de la direction de la propreté. Il s'agit d'un marché signé avec la société Sabatier Géolocalisation pour un montant global minimum de 478 400 € TTC et maximum de 1 196 000 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2846 concerne un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et monsieur Jean-Michel Perrier qui a introduit un recours indemnitaire afin d'obtenir réparation du préjudice financier subi et occasionné par la faute de l'administration et au titre du trouble dans ces conditions d'existence que ces 7 années de procédures lui ont causé. Il s'agit d'approuver, d'une part, le versement à monsieur Jean-Michel Perrier de la somme 44 000 € nets à titre d'indemnité globale forfaitaire et définitive, et d'autre part, d'approuver le protocole d'accord transactionnel à conclure avec monsieur Jean-Michel Perrier. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2011-2836 - Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure pour les aménagements cyclables du plan modes doux de l'agglomération lyonnaise - Approbation du lancement de la procédure de 3 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2011-2837 - Centrale de mobilité - Approbation de contrats de recherche et développement avec CityWay pour un navigateur multimodal et avec IBM pour l'expérimentation de prédiction de trafic à 1 heure - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Vesco rapporte les dossiers numéros B-2011-2836 et B-2011-2837. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

M. le Vice-Président VESCO, rapporteur : Merci, monsieur le Président.

Le dossier n° B-2011-2836 concerne l'approbation du lancement d'une procédure de 3 marchés de maîtrise d'oeuvre d'infrastructure pour le plan modes doux. Il reste à engager d'ici la fin du mandat l'étude de 48 liaisons cyclables inscrites au plan modes doux et représentant 71 kilomètres de voirie à aménager pour les cycles. Je rappelle que, sur les 900 kilomètres fixés pour 2020, on se situe à 450. Ces 3 marchés sont allotés en 3 secteurs : sud-ouest, nord et est. Les montants sont indiqués sur le dossier.

Le dossier n° B-2011-2837 concerne l'approbation de contrats à passer par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'article 3.6 du code des marchés publics avec la société CityWay pour le projet navigateur multimodal pour un montant maximal de 490 000 € TTC pour la part incombant à la Communauté urbaine et avec la société IBM pour l'expérimentation de prédiction de trafic à 1 heure, pour un montant forfaitaire de 300 000 € HT pour la part incombant à la Communauté urbaine.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président VESCO.

N° B-2011-2838 - Appui à la conduite de démarches de participation citoyenne - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte le dossier n° B-2011-2838. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Oui, le dossier n° B-2011-2838 concerne l'autorisation de signer les marchés relatifs à l'appui aux démarches de concertation, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il y a 3 lots. Le lot n° 1 porte sur l'animation des réunions publiques confié à l'entreprise Denis Bernadet, consultant. Le lot n° 2 porte sur l'animation, la capitalisation et la restitution des démarches de concertation confié à la société Kaleido'Scop. Le lot n° 3 porte sur l'assistance méthodologique à l'élaboration stratégique des démarches de concertation confié à l'association Arenes.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2011-2839 - Illustration des projets d'aménagement sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2848 - La Tour de Salvagny - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Contal - Demande de prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du 11 janvier 2007 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2011-2839 et B-2011-2848. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Le dossier n° B-2011-2839 est presque similaire à celui de monsieur Gérard Claisse car il s'agit de lancer un appel d'offres pour choisir une équipe qui soit capable d'illustrer les projets d'aménagements urbains, soit en phase de conception, de concertation ou d'exécution. La durée du marché est de 4 ans avec un plancher de 95 680 € TTC et un plafond de 382 720 € TTC. On verra s'il faut réajuster ou pas le marché en fonction des demandes.

Le dossier n° B-2011-2848, qui était attribué à monsieur le Vice-Président Bouju, nécessite la même passion que celle dont vous avez fait preuve tout à l'heure. Il s'agit de la ZAC du Contal. Il s'agit de proroger l'arrêté de déclaration d'utilité publique du 11 janvier 2007. Il s'agit d'essayer de maîtriser les dernières parcelles pour réaliser les équipements publics et les logements prévus dans cette ZAC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2011-2840 - Décines Charpieu - Nord du site du Montout - Restructuration des réseaux d'assainissement eaux usées-eaux pluviales - Lot n° 1 : création de réseaux d'eaux pluviales Herriot-Jaurès - Lot n° 2 : création de réseaux d'eaux pluviales (Sully) et renforcement des réseaux d'eaux usées - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2011-2841 - Décines Charpieu - Travaux de déplacement des bassins de rétention et d'infiltration - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2011-2842 - Feyzin - Rue du docteur Jean Long - Travaux de construction d'une canalisation d'eau potable - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Cholton/MDTP - Direction de l'eau -

N° B-2011-2844 - Neuville sur Saône - Travaux de réhabilitation du collecteur T180, avenue Carnot et route de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2840 à B-2011-2842 et B-2011-2844. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2011-2840 à Décines Charpieu concerne le site du Montout. Il s'agit de restructurer les réseaux d'assainissement eaux usées-eaux pluviales. La commission permanente d'appel d'offres du 4 novembre 2011 propose que l'on retienne pour le lot n° 1 le groupement d'entreprises Sogea Rhône-Alpes/Stracchi/Rampa pour un montant de 558 528,05 € HT et pour le lot n° 2 le même groupement pour un montant de 1 344 557,10 € HT.

Le dossier n° B-2011-2841 à Décines Charpieu concerne les travaux de déplacement des bassins de rétention et d'infiltration. La commission permanente d'appel d'offres du 7 octobre 2011 propose le groupement d'entreprises Perrier/MAIA Fondations/SADE CGTH/Rhône Jardin Services en solution de base pour un montant de 2 962 862,41 € HT.

Le dossier n° B-2011-2842 à Feyzin concerne des travaux de construction d'une canalisation d'eau potable rue du docteur Jean Long. Il y a presque 1 500 mètres. Le représentant de l'entité adjudicatrice, par décision du 9 novembre 2011, a classé la première offre en variante n° 1 et propose le groupement d'entreprises Cholton/MDTP pour un montant de 234 875,40 € HT.

Le dossier n° B-2011-2844 à Neuville sur Saône concerne des travaux de réhabilitation du collecteur T 180 avenue Carnot. Il y a eu des problèmes de crues, ce qui nous amène à un avenant d'un montant de 165 492 € HT, portant le total du marché à 1 280 932,50 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2011-2851 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre la Poste et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° B-2011-2851. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, un autre dossier enthousiasmant qu'on aurait pu présenter à 2 voix avec madame la Vice-Présidente Gelas. Il s'agit du dossier n° B-2011-2851 qui concerne l'approbation de la convention de mécénat entre la Poste et la Communauté urbaine de Lyon pour le projet d'Art public du projet directeur Rives de Saône, pour un montant de 75 000 € net de taxes. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer cette convention.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

La séance est levée à 11 heures 30.